

AU TURBIN RETOUR SUR NOTRE SÉMINAIRE ANNUEL

**Chères membres des structures
adhérentes au pôle,
ces quelques pages d'un HAUT BULLETIN
spécial reviennent sur l'essentiel de notre
séminaire annuel qui s'est tenu à Château
Thierry ces 29 et 30 mai derniers.**

Vous retrouverez donc les bilans votés
lors de notre assemblée générale
ordinaire, la composition du nouveau
Conseil d'Administration Haute Fidélité
pour les deux années à venir, ainsi que le
détail des membres élu·es au bureau de
l'association.

Suit également un bref aperçu des
thématiques abordées et des différents
échanges, qui furent riches et animés.

Retrouvez ces informations et bien plus
sur votre espace personnel en ligne

[HTTPS://WWW.HAUTE-FIDELITE.ORG/ESPACE-ADHERENTS](https://www.haute-fidelite.org/espace-adherents)





AU TURBIN

RETOUR SUR NOTRE SÉMINAIRE ANNUEL

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur 91 structures à jour de leur adhésion, 40 ont exprimé leurs votes.

Ont été élu-es au conseil d'administration pour 2024-2026 :

COLLÈGE TERRITOIRE "OISE"

Alexia BALANDJIAN (Urban Boat)

COLLÈGE TERRITOIRE "AISNE"

Cédric BARRÉ (La Manufacture)

COLLÈGE TERRITOIRE "SOMME"

Antoine GRILLON (La Lune des Pirates)

COLLÈGE "COMMUNICATION / MÉDIAS"

Emeric BERTE (Adieu Perroquet),

Julien MAILLE (Radio Plus).

Un siège reste vacant.

COLLÈGE "TRANSMISSION / ENSEIGNEMENT"

Arnaud ADAM (Campus des Musiques Actuelles),

Laurent TRICART (Plaine Images),

Marc D'HAUSSY (Autour des Rythmes Actuels)

COLLÈGE TERRITOIRE "NORD"

Camille BAILLEUX (Dynamo)

COLLÈGE TERRITOIRE "PAS-DE-CALAIS"

Charles THIOILLIER (Le 9-9bis)

COLLÈGE "PRODUCTION / ÉDITION"

Alex MONVILLE (La Couveuse),

Xavier COLLIN (Mood Booster Group),

Elizabeth DA COSTA (Ba Zique)

COLLÈGE "DIFFUSION / PROGRAMMATION"

Kenneth QUIGUER (La BIC),

Nicolas LEFÈVRE (Cave aux Poètes),

Peggy ANDRÉ (4Ecluses)

→ Le PV des votes de l'Assemblée Générale 2024 est disponible dans votre espace adhérent-e
[HTTPS://WWW.HAUTE-FIDELITE.ORG/ESPACE-ADHERENTS](https://www.haute-fidelite.org/espace-adherents)

→ Le récap détaillé de la gouvernance est disponible sur notre site Internet
[HTTPS://WWW.HAUTE-FIDELITE.ORG/ASSOCIATION.HTML](https://www.haute-fidelite.org/association.html)

LE BUREAU ÉLU



BILL COLLIN
co-président



ALEX MONVILLE
co-président



ARNAUD ADAM
co vice-président



ELIZABETH DA COSTA
co vice-présidente

*Bureau associatif
élu pour 2024 >
2026 par le Conseil
d'Administration
le 13 juin 2024.*



CAMILLE BAILLEUX
trésorière



JULIEN MAILLE
secrétaire

AU TURBIN

RAPPORT MORAL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024



Chères adhérentes, chers adhérents,

Puisque le rapport moral intervient comme une rétrospective des mois passés, j'ai choisi de l'ouvrir sur la vieille rengaine « c'était mieux avant ».

C'ÉTAIT MIEUX AVANT.

Phrase qui sera, à n'en point douter, sur toutes les lèvres à partir de bientôt. En effet comme vous le savez, nous arrivons, Cédric Barré et moi-même, au terme de notre mandat de co-présidents. Nous avons pris la décision de ne pas briguer de nouveau mandat, dans l'optique de ne pas voir Haute Fidélité ressembler à une démocratie digne de la Corée du Nord. C'est donc meurtris par l'émotion que nous vous présentons ces lignes.

C'était mieux avant.

C'est ce que je me dis aussi quand j'observe le ratio entre l'importance de notre secteur d'activité et sa fragilité chaque jour plus marquée. L'énergie déployée par chacune et chacun d'entre vous est immense et les instants que vous créez au quotidien sont précieux.

Quant au pôle, il déploie des trésors d'engagement pour être à vos côtés et tenter de projeter des perspectives réjouissantes.

C'était mieux avant.

C'est ce que je me dis aussi quand je vois la situation économique du pôle lui-même. Je vous le dis en toute transparence, cette situation m'inquiète au plus haut point. Ce n'est pas faute d'avoir travaillé sur le sujet, avec l'équipe, dont je salue ici le labeur, et avec nos partenaires, dont je salue ici l'écoute. Toujours est-il que les résultats ne sont à ce jour pas au RDV. L'ascenseur émotionnel et financier a fait beaucoup d'allers et retours entre des espoirs nourris, et leur manque de concrétisation. Le CA que vous allez élire va donc avoir du pain sur la planche.

C'était mieux avant.

Car nous avons, il y a quelques années de cela fusionné, deux pôles vaillants, avec pour ambition d'en faire un super-pôle, ouvert à l'ensemble de la filière et sur un territoire régional élargi. Nous avons cultivé nos super pouvoirs mais n'avons pas encore trouvé le moyen de briser le plafond de verre. Gageons que nous sommes en route vers un giga-pôle qui surpassera toutes nos attentes.

Alors même si c'était mieux avant, regardons vers l'avenir et soyons bien alignés sur notre dynamique pour construire l'après, pour défendre toujours et encore notre filière, son économie, ses emplois et continuer à prendre notre part dans une société qui a bien besoin de musique pour oublier le bruit assourdissant des bombes, des discriminations et des inégalités.



Aurélien Delbecq
(ex co-président)

29 MAI 2024

— Bilan financier et bilan moral

Votés à l'unanimité, les bilans de l'année 2023 sont disponibles dans votre espace adhérent-es, section « Vie du pôle / Docs officiels ».

[➔ https://www.haute-fidelite.org/espace-adherents/](https://www.haute-fidelite.org/espace-adherents/)

UNE FILIÈRE À REVALORISER

L'ÉDITO DU PÔLE HAUTE FIDÉLITÉ

UNE FILIÈRE SOUS DÔTÉE...

L'actualité de l'examen du PLF 2024 l'a confirmé : les musiques actuelles comptent parmi les filières culturelles les moins dotées par l'Etat et les collectivités locales. Le débat parlementaire autour du financement des SMAC a pointé leur « situation alarmante », ce label étant au sein du spectacle vivant celui qui bénéficie de l'aide moyenne de l'Etat la plus faible et dont le montant plancher de participation de l'Etat est le plus faible.

Quand on sait que les SMAC ne constituent que la partie émergée de l'iceberg, en tant qu'équipements parmi les plus aidés des musiques actuelles, l'inquiétude est légitime à l'heure où le gouvernement annonce de sérieuses coupes budgétaires en 2024-2025. Ce sous-financement chronique va en effet au-delà du seul label SMAC, et concerne également les dotations des collectivités locales. Le cas de la Région Hauts-de-France l'illustre assez nettement. Historiquement, la Région Hauts-de-France investit massivement dans la culture, au moins depuis les années 1970 et l'arrivée de Pierre Mauroy à la tête de l'exécutif régional. Elle est encore en 2023 la région métropolitaine dont le budget culture est le plus important, que ce soit en valeur absolue, en part du budget global de la collectivité ou en euros par habitant. Et cela devrait se confirmer pour 2024 : les régions ont toutes adopté leur budget et les Hauts-de-France conservent le budget culturel le plus élevé à 110,8 millions d'euros (+ 3 % en un an).

Or, la part captée par les musiques actuelles semble minime au regard d'autres filières culturelles. Les chiffres compilés par le Collectif régional arts et culture (CRAC) sur la période 2015-2019 sont assez parlants. En 2019 par exemple, si on distingue par filières, les musiques actuelles représentent 4,1 % des fonds régionaux dédiés aux programmes d'activités culture (donc hors aides aux projets), contre respectivement 23,8 % pour les musiques de répertoire, 23,4 % pour le patrimoine, 18,3 % pour le spectacle vivant pluridisciplinaire, 8,7 % pour le cinéma et l'audiovisuel, ou encore 5,8 % pour les arts visuels. Des données plus actuelles permettraient de voir si le Covid-19 a changé la donne à ce titre (ou non).

La structuration de la filière musiques actuelles est aussi en cause. Très composite et à la croisée de plusieurs logiques (privée à but lucratif, publique, ESS) et secteurs d'activités (spectacle vivant, musique enregistrée, audiovisuel), ses acteur-rices ont peu tendance à solliciter les services des collectivités en dehors des directions culturelles. Ils et elles développent par exemple peu de liens avec les technicien-ne-s des collectivités des directions liées à l'emploi, la formation professionnelle ou à la transformation de l'économie régionale et sont donc moins identifié-e-s et peu socialisé-e-s aux cadres de financement et aux logiques de ces services. Cela les prive d'une diversité potentielle d'aides axées sur les volets de l'économie, du rayonnement ou encore de la transition écologique, que d'autres filières embrassent plus volontiers (l'audiovisuel par exemple).

... DONT L'IMPACT ÉCONOMIQUE EST DÉTERMINANT

Paradoxalement, les récentes données produites par le ministère de la Culture attestent du poids dominant de la musique dans l'économie du spectacle vivant. La toute première photographie réalisée pour la billetterie du spectacle vivant en 2022 indique que la musique représente près d'un quart des représentations, la moitié du public et 60 % des recettes de l'ensemble. En affinant un peu, on s'aperçoit que les musiques actuelles sont très largement responsables de cet impact : elles représentent 19 % des représentations, 42 % du public et la moitié des recettes de l'ensemble.

La conclusion qui s'impose : alors qu'elle est structurellement sous-dotée par les pouvoirs publics, la filière musicale – et au premier chef, les musiques actuelles – est la filière du spectacle vivant dont l'impact économique est le plus prononcé. Et le raisonnement pourrait s'étendre dans une certaine mesure au champ plus vaste des industries culturelles et créatives (ICC). La musique est le 5ème secteur des ICC en termes de chiffre d'affaires en 2018 en France (9,7 milliards d'euros), avec une croissance plus soutenue que la majorité des autres secteurs (+ 10,4 % sur 2013-2018), et le second employeur (près de 257 000 salarié-s en 2018), derrière l'audiovisuel mais avec

une croissance des effectifs bien plus soutenue là aussi (+ 22,1 % sur 2013-2018).

UN POTENTIEL À RÉÉVALUER

Imaginons un instant que les pouvoirs publics prennent la mesure du potentiel économique de la filière musicale et qu'ils la soutiennent en conséquence : son impact en serait décuplé, et elle deviendrait un acteur de poids avec qui il faudrait définitivement compter. Comme le montrent les tergiversations gouvernementales autour de la taxe streaming et du financement du CNM, on en est encore loin. Une récente étude conduite par la Guilde des artistes musiciens (GAM) révèle par ailleurs que le soutien public aux artistes de la musique est inconsideré en France, leur laissant assumer la majeure partie du risque à produire leurs œuvres et développer leur carrière et nuisant sérieusement à l'émergence et la diversité artistiques.

Mais, rêvons encore un peu, supposons qu'ils actent le fait que cette richesse économique n'est qu'un indicateur parmi tout un ensemble de retombées produites par la musique, encore moins visibles et difficilement mesurables : lien social et cohésion, essaimage artistique et création, santé, prévention des risques et lutte contre les inégalités, actions culturelles et éducation artistique, formation et professionnalisation, patrimoine, attractivité territoriale et rayonnement culturel à l'étranger, etc. La musique serait alors soutenue à la mesure du rôle qu'elle a dans nos vies : un « fait social total » pour reprendre les mots de l'anthropologue Marcel Mauss, qui procure du travail et une opportunité de se former à certain-e-s, une façon de s'exprimer et/ou de s'extirper de sa condition sociale à d'autres, une passion et du plaisir à beaucoup, en somme une valeur sociale à tout un chacun...



AU TURBIN RETOUR SUR NOTRE SÉMINAIRE ANNUEL

LE RÉCAP DES RENCONTRES

MOBILITÉS DES PUBLICS : OÙ EN EST-ON ?

L'atelier sur les mobilités des publics a confirmé que le sujet était au cœur des préoccupations du secteur et montré la richesse des initiatives, tant en région qu'au national. Les expériences croisées de Festivals en mouvement (FeM), Décllic, Doux it et d'Aéro Easy Go attestent que l'impact des publics est central dans les émissions de GES (aux alentours de 60% à 70% en moyenne pour les festivals enquêtés par FeM et Décllic).

Mais aussi que l'ampleur et les causes de cet impact varient sensiblement en fonction de la taille et des secteurs d'activités des structures/événements, de leur territoire d'implantation, de la diversité des activités menées ou encore de l'esthétique musicale et de l'intensité des initiatives écologiques.

Enfin, le constat a été fait que les négociations avec les autorités organisatrices de mobilités (AOM) / de transports (AOT), souvent embryonnaires et sources de difficultés, devaient impérativement mettre autour de la table les élu.e.s, et gagneraient à être épaulées par des acteur.rice.s-ressources et menées collectivement pour porter une voix unie plus forte (quitte à faire front avec d'autres acteur.rice.s de l'événementiel).



SESSION DE PRÉSENTATION DE PROJETS ARTISTIQUES

Cet atelier a été l'occasion pour les acteur.rices de la région, adhérent-es ou non, de présenter en un temps très court un projet qu'ils et elles avaient à cœur. Nous avons donc (re)découvert des projets musicaux de la région tels que O Degré (Ba Zique), Fugue (In The Sun), Radio Loukoum (In Illo Tempore) ou encore Barnabé Mons (En Nord Massif).

Nous avons aussi eu un aperçu de belles initiatives mises en place aux 4 coins de la région : les live sessions du collectif Adieu Perroquet (Somme), le festival Lavoir en Fête porté par la jeune association Guiguitar (Oise) ou encore les propositions d'accompagnement studio et productions audiovisuelles d'A l'Aise Blaise Prod (Oise) !

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VERTUEUSE

Cet atelier a été l'occasion de présenter deux initiatives incarnant à leur manière les logiques d'économie circulaire et de circuit court : le Label Bâbord, impulsé en Nouvelle-Aquitaine pour valoriser les acteur.rice.s de la chaîne de production musicale locale partageant des valeurs éthiques et d'indépendance, et le Bidule Café, tiers-lieu à Nogent-l'Artaud en lien étroit avec les associations locales qui propose de multiples activités culturelles et valorise les artistes du territoire.

Les participant-es ont échangé sur le sujet des coopérations permettant la mise en valeur de la création musicale régionale (playlists d'artistes de la région, plateforme de visibilité et identification des artistes, premières parties régionales, etc.). Ces questionnements recoupent notamment des enjeux mis en évidence dans le « schéma régional de l'accompagnement d'artistes en Hauts-de-France » (étude portée par le pôle en 2019) et croisent ceux de la transition écologique (nouvelles manières de produire la musique, de faire tourner les artistes..).

Enfin, les échanges ont porté sur les financements publics de la Région Hauts-de-France, l'attention accordée au « localisme » dans l'instruction des dossiers (qui aujourd'hui n'est pas un critère) ou encore sur l'articulation entre les différents services de la Région à même de financer ce type de coopérations multiformes (service culture, FRATRI, service développement économique, numérique etc.).

AVEC ELFENN POUPON (BÂBORD EN NOUVELLE AQUITAINE),
PAULINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES ET FONDATRICE DE BÂBORD),
EMMANUEL BAUDOIN (LE BIDULE) ET ALEX MONVILLE

AVEC CHLOÉ BONAMOUR (LA CAVE AUX POÈTES) MARTIAL HUFFORD
(NUITS SECRÈTES), VINCENT RISBOURG (FESTIVALS EN MOUVEMENT)



AU TURBIN

RETOUR SUR NOTRE SÉMINAIRE ANNUEL

LE RÉCAP DES RENCONTRES

LES ENJEUX DES MUSIQUES ACTUELLES EN RURALITÉ

Cette rencontre sur les enjeux de ruralité dans le champ des musiques actuelles s'inscrit dans la continuité des rencontres initiées par le ministère de la culture dans le cadre du Printemps de la ruralité.

Grégoire PATEAU de l'UFISC présente dans son introduction un regard moins dichotomique qu'avant sur le sujet, parlant plutôt de « ruralité(s) » que de « ruralité ». Les politiques publiques sont aujourd'hui plus développées et renouvelées, notamment sous le prisme des droits culturels, il y a une vraie richesse sur les territoires, des terrains d'expérimentations fertiles.

Ont été évoquées les problématiques récurrentes de transports, le besoin d'aller vers, le sentiment d'infériorité des « ruraux », l'impression d'être les « laissés-pour-compte » de la culture. En revanche, la dimension citoyenne, l'obligation de « faire pour exister », fait émerger des coopérations citoyennes peut-être plus durables mais qui nécessitent un regard bienveillant et positif en particulier des collectivités, quelles qu'elles soient.

Le besoin d'accompagnement des collectivités locales (élue.s et technicien.n.e.s), le besoin de confiance envers les initiatives soulèvent la nécessité de plus de coopération et de co-construction entre les initiatives locales portées par les actrices, entre les actrices eux-mêmes et les collectivités qui initient leur propre politique culturelle. Les porteurs de projet ont une réelle capacité d'ingénierie, il faut leur faire confiance.

En conclusion : considérer les initiatives locales comme inspirantes est une bonne chose, mais pourquoi ne pas les penser et les soutenir comme prioritaires ou plus adaptées aux transitions multiples que nous vivons ?

AVEC VERA BESZONNOF (FÉDÉLIMA), VINCENT DUMESNIL (LA CHAMBRE D'EAU), GRÉGOIRE PATEAU (UFISC), MARIE-LUCILLE MASSE (DYNAMO), MARTIAL HUFFORD (LES NUITS SECRÈTES), DOMINIQUE MOYSE (VICE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CULTURE, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE)

BILAN ET PERSPECTIVES POUR LE CONTRAT DE FILIÈRE

Lors de l'échange, il est apparu qu'il fallait travailler la place du contrat de filière par rapport aux soutiens des collectivités locales : cette articulation entre les aides devrait permettre au contrat de filière de conserver son rôle de « tremplin » pour une prise de relais locale quand à la pérennité des projets. Cette articulation pourrait aussi se réfléchir au regard d'autres dispositifs de droit commun, notamment sur le volet structuration : DLA, AFDAS (appui conseil carrière).

La question du bilan des projets a aussi été évoquée : quelle grille, quelle trame et quelles attentes pour prolonger la réflexion sur l'évolution du Contrat de Filière ?

AVEC FRANCOIS LEVEAU (RÉGION HAUTS-DE-FRANCE), VIRGILE MOREAU (CNM), JOHANN SCHULZ (HAUTE-FIDÉLITÉ)

